

ENTRAÎNEMENT – 1^{ère} Intervention incendie – *Entraînement des personnels déjà formés. Inclut la manipulation d'extincteurs sur feu réel, l'utilisation des RIA.*

Ces exercices d'entraînements pratiques et dynamiques visent à ancrer les automatismes par des exercices répétés de maîtrise d'un départ de feu en partant d'une mise en situation de travail réaliste.

🔗 Tarif
🔗 Programmation
[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Durée : 1H30 / 2 sessions par ½ journée – 4 sessions par jour

Modalité pédagogique : **Présentiel** – 5 à 7 stagiaires

Public : **Tous les membres du personnel** parce que **chacun peut devenir, face à un début de sinistre, le 1er maillon de la chaîne des secours ; Formé et entraîné, il participera efficacement à la sauvegarde de ses collègues, des visiteurs et à la protection de son entreprise.**

Le code du travail (art. 4227-39) préconise de réaliser des exercices d'entraînement tous les 6 mois « au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de 1er secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires »

Prérequis : **Avoir réalisé la formation initiale 1^{ère} intervention incendie**

Objectif

Compétences visées

Être capable d'agir :

- Déclencher l'alarme
- Donner l'alerte
- Effectuer une intervention prudente
- Maintenir actif les automatismes
- Connaître et appliquer les consignes de son établissement
- Réagir face à une situation multirisque

Être acteur de la prévention :

- Appréhender le risque incendie dans son établissement ; TGBT, atelier, réserve, stockage...
- Maintenir opérationnel le cloisonnement – fermeture des portes coupe-feu
- Être acteur de la prévention au quotidien

Contenu de l'entraînement

1^{ère} mise en situation – Visite de site interactive

- Recherche d'anomalies entravant la sécurité portes coupe-feu, issues de secours encombrées
- Rester un acteur de la prévention indispensable à l'entreprise
- Identifier les locaux et installations à risque

2^{ème} mise en situation – Exercices pratiques, sous forme de jeu de rôle – la mise à niveau des connaissances se fait au cours des exercices

- Prise en compte d'une alarme feu sur le SSI si existant dans l'entreprise
- Analyser une situation, savoir se protéger
- Appliquer les protocoles
- Sécurisation de la zone sinistrée
- Levée de doute au moyen d'un extincteur
- Sauvetage de personnes d'un bureau, d'un local partiellement enfumé
- Donner l'alerte
- Plusieurs scénarios possibles avec ou sans victime (adapté à l'établissement et son activité)
 - ☞ Feu de bureau
 - ☞ Feu de local technique, TGBT, réserve, local poubelle...
 - ☞ Feu sur machine
 - ☞ Feu sur engin
 - ☞ Feu sur poids lourd
 - ☞ Feu sur quai de chargement
 - ☞ ...
- Accueil des secours
- Débriefing après chaque exercice

Pédagogie

Méthode

Les mises en situations sont concrètes et réalistes et la pédagogie est active et participative

Outils

FORMAPREV : plaque pédagogique permettant de mettre en place des scénarios afin d'apprendre aux stagiaires à dérouler l'intégralité de la chaîne des comportements à avoir face à un départ de feu
Générateur de flammes propre et écologique, générateur de fumée, extincteurs à eau pulvérisée et CO², couverture anti-feu, mannequin (optionnel)

Préparation de l'entraînement

Documents utiles à transmettre

- Consignes de votre établissement (générales, particulières, ATEX...)
- RETEX incendie ou départ de feu dans votre établissement, photos si possible

Mettre à disposition un bureau, un local technique ou autre local, un véhicule, une machine. Un enfumage partiel pourra être réalisé selon les possibilités de désenfumage.



Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de l'entraînement

Le stagiaire est évalué par le formateur lors des exercices pratiques (jeux de rôle) sur sa capacité à réaliser les actions suivantes :

- **Protection** : isoler la zone sinistrée
- **Alarme** : transmettre ou faire transmettre le signal d'alarme générale d'évacuation
- **Intervention** : mettre en œuvre les moyens d'extinctions adaptés
- **Posture** : analyser une situation et prioriser ses actions

À l'issue, une attestation de fin de formation collective sera remise à l'ensemble des participants. Le formateur renseignera le registre de sécurité.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Recyclage : le code du travail (art. 4227-39) préconise de réaliser des exercices d'entraînement tous les 6 mois « *au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de 1^{er} secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires* » Dans le respect de cette réglementation et l'optimisation de la sécurité de votre établissement, nous préconisons :

- ✍ un exercice d'évacuation tous les 6 mois
- ✍ des entraînements des personnels déjà formés à la manipulation des moyens d'extinction tous les ans par moitié ou par tiers selon l'effectif de votre établissement

Option : ATEX, gestion en niveau 2 du SSI etc...

Encadrement : Formateur Conseil incendie, diplômé SSIAP2/3, CT INSSI, sous-officier de sapeur-pompier, moniteur SST